

Angers, le 15 octobre 2010

Le Doyen
Jean-paul.saint-andre@univ-angers.fr

Suivi

Patricia LECOQ

Tél.

Assistante de Direction 02 41 73 58 02

Courriel

Patricia.lecog@univ-angers.fr

Réf.

JPSA/PL/2010-199

à

NOTE à l'attention de Monsieur SAULUE

Directeur du Système d'Information

Présidence de l'Université

Objet Equipements de visioconférence

La Faculté de Médecine utilise des systèmes de visioconférence depuis l'année 2000. Elle réalise actuellement plus de 600 heures de visioconférences pédagogiques chaque année. En outre,les réunions interrégionales, nationales et internationales sont régulièrement organisées en visioconférence.

Deux salles d'enseignement et un amphithéâtre sont actuellement équipés pour la visioconférence à la Faculté de Médecine. Au cours de l'année 2011, une troisième salle et les deux amphithéâtres en construction seront également équipés. L'ensemble de ces infrastructures est géré par la Faculté de Médecine.

Ces salles et amphithéâtres nécessitent un pont de visioconférence pour fonctionner. Actuellement nous utilisons soit des ponts propres aux stations (faible capacité, utilisé seulement pour des dépannages) soit le pont Codian 12 sites de l'Université.

Nous souhaitons pouvoir utiliser un nouveau pont de visioconférence afin de permettre la réalisation de 3 à 4 visioconférences en simultané, avec la possibilité de réaliser des visioconférences en haute définition et de connecter des conférenciers étrangers.

Nous vous précisons que nous disposons des financements nécessaires pour l'acquisition de ce matériel.

Nous souhaitons obtenir votre accord pour la connexion de cet équipement au réseau de l'Université.

Professeur Jean-Paul SAINT-ANDRE

CPI à Monsieur le Président de l'Université

